



Service Vie Scolaire

SVS/14-629-167 du 07/04/2014

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE

Destinataires: Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme HORDERN - Tel : 04 42 91 75 71 - Fax : 04 42 91 70 02



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE Aix en Provence, le 26 mars 2014

Rectorat

Service vie scolaire

Référence

RC/AB/DG2014-092
Dossier suivi par
Agnés Bertrand
Téléphone
04 42 91 71 64
Fax
04 42 91 70 02
Mél.
ce.svs@ao-aixmarseille.fr

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex.1 **Vu** le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

<u>Article premier</u>: Le conseil de discipline départemental des Bouches du Rhône pour l'année scolaire 2013-2014 est composé comme suit:

Inspection académique

Titulaire

M. Patrick GUICHARD, DASEN des Bouches-du-Rhône Suppléant

M. Jean-Paul PEYRACHE, Proviseur, Lycée Jean Monnet, Vitrolles

Chefs d'établissement:

Titulaires

M. Laurent LUCCHINI, Proviseur, Lycée Victor Hugo, Marseille M. Jean-Roger RIBAUD, Proviseur, Lycée Cézanne, Aix

Suppléants

Mme Corinne MARQUERIE, Proviseur, Lycée St Charles, Marseille M. Jean-Marc MEGHOUFEL, Principal, Collège Anatole France - Marseille

CPE:

Titulaire

Mme Françoise FABREGUETTES, CPE, Lycée Cézanne, Aix Suppléant

M. Stéphane BOURNAUD, CPE, Collège Clair Soleil, Marseille

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires

Mme Didier NIETO, Professeur, Lycée Victor Hugo, Marseille

Mme Anne QUEROL, Professeur, Collège Jean-Claude Izzo, Marseille

Suppléants

M. Olivier LUCIANI, Professeur, Lycée Saint Charles, Marseille M. Julien WEISS, Professeur, Collège Massenet, Marseille



2/2

Représentants des personnels ATSS:

Titulaire

Mme Colette GOMIS, ATSS, Lycée Saint Charles, Marseille Suppléants

M. Frédéric PONCET, ATSS, Collège Henri Bosco, Vitrolles

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

M. Jean-Philippe GARCIA (FCPE), Collège Fernand Léger, Berre M. Jean-Christophe BOLLER (PEEP), Lycée Joliot-Curie, Aubagne Suppléants

Mme Isabelle FIORITO (FCPE), Lycée Vauvenargues, Aix Mme Patricia LAZZARO (PEEP), Collège Marie Mauron, Cabriès

Représentants des élèves :

Titulaires

M. David ABSALON, Lycée Thiers, Marseille Mlle Marie-Fatna BENASSAS, Collège Edgar Quinet, Marseille

Suppléants

M. Nollan CHAUVET, Lycée Jean Perrin, Marseille Mlle Morgane DONABEDIAN, Collège Yves Montand, Allauch

<u>Article 2</u>: M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Ali SAÏB, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités